L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 MAI 1877. — 50me Année.

DUFOUR & LEMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 18 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au bureau de prêts sur gages d'Otto Schwaner, No 37 de la rue Baronne, diamants, montres, bijoux, etc. Aussi, au coin des rues Dauphine et Villeré, grand assortiment de meubles.

SPECTACLES.

Vendredi 18 mai 1877.

ACADEMIE—A Widow Hunt.
ALCAZAR—Chansonnettes, opérettes, etc.

La crise ministérielle en France.

La crise ministérielle qui vient d'éclater en France, a, dans les circonstances présentes où se trouve l'Europe, une extrême gravité ; il convient donc d'en examiner les causes et les conséquences.

Lorsque, l'année dernière, le ministère Dufaure-Marcère fut renversé, le maréchal-Président en acceptant M. Simon comme chef de son cabinet, ce qui donnait au ministère une nuance plus accentuée vers la gauche, déclara loyalement qu'il n'irait pas plus loin et qu'il était arrivé à la limite extrême des concessions qu'il pouvait faire à l'opinion de gauche. Il ne faut pas oublier que le maréchal en faisant cette déclaration, ne prenait pas une attitude inconstitutionnelle, car placé entre une majorité de droite au Sénat et une majorité de gauche à la Chambre, il devait s'arrêter à une combinaison ministérielle qui fût un terme moyen entre ces deux majorités et qui permit au régime parlementaire de fonctionner.

Cette combinaison échouant, le Président ne peut pas prendre un ministère plus à gauche, sans s'exposer à susciter au Sénat une opposition insurmontable, et la Constitution ne lui donne pas le droit de dissoudre le Sénat, tandis que s'il choisit des ministres qui soient en accord avec la majorité des Sénateurs, il a la ressource légale de briser l'opposition de la Chambre en en prononçant la dissolution. En un tel cas, la Constitution lui accorde un délai de six mois pour faire procéder à l'élection d'une nouvelle Chambre des Députés.

Le télégraphe nous a donné hier des détails assez complets sur les causes de la rupture entre le maréchal et son premier ministre. M. Jules Simon et son collègue M. Martel, avaient pris dans le conseil, l'engagement de s'opposer au rappel de la loi sur la presse de 1875, votée sous M. Dufaure, et de combattre certaines clauses de la loi municipale ; ils n'ont pas tenu ces engagements et les excuses fournies par M. Simon sont pitoyables.

Le président avait donc des prétextes parfaitement légitimes pour se séparer de ministres, sur la fermeté et la fidélité desquels il ne pouvait plus compter.

Mais à ces causes apparentes de rupture, a dû s'ajouter une cause générale de mécontentement. Il était évident depuis longtemps, que M. Simon, loin de contrôler la majorité de la Chambre des députés, était obligé de se mettre à sa remorque. Dans plusieurs circonstances, le cabinet, pour éviter des votes qui eussent été des échecs directs, avait dû accepter des ordres du jour qui étaient loin d'être conformes à sa politique avouée. Tel avait été le cas notamment pour l'ordre du jour sur l'interpellation de M. Leblond, relative aux manœuvres des cléricaux. M. Simon après avoir prononcé un discours ferme et mesuré dans lequel il prenait une position légale entre les partis extrêmes, avait fait une sorte d'amende honorable et avait accepté un ordre du jour qui contenait un blâme indirect contre le gouvernement.

Cette faiblesse de la part du vice-président du Conseil a, sans doute, fait craindre au maréchal que son ministère fût impuissant à résister plus longtemps à la pression des gauches. Déjà, M. Martel avait parlé de se retirer, et il était devenu évident que le ministère ne pouvait tenir longtemps contre les efforts des partis qui voulaient le renverser.

Une des raisons déterminantes qui ont porté le président Mac-Mahon à prendre les devants et à forcer M. Simon à se retirer, a été la situation critique de l'Europe. Il a compris qu'il serait impossible à la France, conduite par un ministère faible, tiraillé par les partis, d'adopter et de suivre une politique extérieure propre à sauvegarder ses intérêts et sa dignité ; et prévoyant que la session ne pourrait se passer sans qu'une crise fût inévitable, il a préféré la précipiter pour dégager la situation à l'intérieur.

Cette situation, nous avons eu plus d'une occasion de la faire ressortir, est rendue plus difficile par de dangereuses complications, qui rendent, le fonctionnement du régime parlementaire en France excessivement périlleux. La théorie parlementaire veut que le pouvoir passe tour à tour à celui des partis qui a la majorité et elle ne présuppose guères que deux partis. Or, en France, en dehors des deux partis qui acceptent le régime républicain, et dont l'un représente la république avancée, l'autre la république modérée, il y a deux autres partis qui aspirent au renversement de la forme actuelle du gouvernement et qui trouvent tous les moyens bons pour battre en brèche le ministère quel qu'il soit et en même temps la Constitution.

Les impérialistes de la Chambre adoptant la tactique des enfants terribles de leur parti, désapprouvée par M. Rouher, ne s'occupent qu'à faire du tapage et à mettre des bâtons dans les roues dans l'espoir de discréditer la république et de faire désirer un changement de régime.

Les légitimistes, de leur côté, rêvant une restauration chimérique, ne voient dans la situation troublée de l'Europe que la perspective de bouleversements qui rendraient possible même la réalisation de leur rêve, le relèvement du trône des Bourbons, et ils ne craignent pas d'ajouter aux dangers que court la France, de nouveaux périls en poussant à une agitation intempestive en faveur du pouvoir temporel du Pape, au risque de créer au gouvernement de leur pays un surcroît d'embarras.

On voit ce qu'un pareil régime parlementaire offre de périls sérieux au dedans et au dehors. Le maréchal-président paraît les avoir compris et il a résolu de prendre pour ministres des hommes en qui il puisse avoir pleine et entière confiance et qui soient aptes à travailler avec lui au salut de la France.

Si la constitution d'un nouveau ministère pris dans le centre droit, aboutit à une dissolution de la Chambre, le gouvernement, débarrassé momentanément d'un parlement composé d'éléments si opposés, pourra au moins faire face aux dangers qui le menacent de l'extérieur, et, en faisant appel au patriotisme des populations, il obtiendra peut-être que le pays lui envoie une chambre plus conservatrice et plus disposée à consolider la république modérée.

La Constitution actuelle est loin d'être parfaite, mais l'esprit de cette constitution n'est certainement pas que l'une des Chambres se transforme en convention et se substitue au pouvoir exécutif. Or, c'est là la tendance de la majorité des députés qui appartient à cette fausse école républicaine dont le grand tort est de méconnaître la nécessité de la division des pouvoirs.

Nous publions plus loin la critique, faite au point de vue légitimiste, d'un plan attribué au centre droit pour faire réviser la Constitution dans le sens d'une prorogation du pouvoir du maréchal ou même de la transformation de son pouvoir temporaire en présidence à vie. [illegible]

Mais les passions et les querelles politiques [illegible]

LES DÉPÊCHES DE FRANCE. — Les dépêches que la presse associée de New York nous adresse sur les affaires de France, lui sont transmises par l'agence Reuter, de Londres, qui est une agence prussienne. Cette agence au lieu de se borner à envoyer des nouvelles, y ajoute ses appréciations, ce dont elle pourrait se dispenser. Nous faisons cette observation à titre de réserve contre ses appréciations venant d'une source peu favorable aux intérêts français.

LES ILLUSIONS DES LÉGITIMISTES DE FRANCE. — La correspondance suivante, adressée par Mr de Saint Chéron aux feuilles légitimistes des départements, donne une idée des illusions qui ont cours dans ce parti et indiquent qu'il est malheureusement disposé à se laisser leurrer par de fallacieux encouragements qui n'ont d'autre objet que de créer en France de nouvelles dissensions intestines propres à affaiblir le gouvernement et à détourner son attention des dangers extérieurs. Voici ce que dit cette correspondance.

L'un de nos principaux diplomates, qui a été récemment chargé de missions très importantes, pendant lesquelles il a visité plusieurs des capitales de l'Europe, raconte que dans ses entretiens avec les représentants des grandes puissances, il a pu constater ce fait :

"L'Europe considère la France comme une maison qui ne se trouve pas aux mains de son véritable propriétaire ; elle est habitée par de simples locataires, toujours à la veille de recevoir leur congé, c'est-à-dire d'être chassés par une révolution. Dans la crise qui se prépare, la solution dépendra des circonstances qui établiront un nouveau gouvernement en France, avant ou après la guerre que médite le prince de Bismarck.

Cette observation de notre diplomate doit faire sérieusement réfléchir les hommes politiques qui ont une influence sur nos destinées. Si la République doit, encore une fois, disparaître, il importe que le gouvernement nouveau soit institué avant la guerre.

Il est temps d'en finir avec la politique des expédients ; [illegible]

Il n'y a rien comme les clubs !
Il n'y a rien comme les clubs !
Il n'y a rien comme les clubs !

FRANCE—Paris, 1er mai.—Le Livre jaune a été distribué, aujourd'hui, aux députés et aux sénateurs. Il est exclusivement consacré aux affaires d'Orient et porte sur les années 1875, 1876, 1877.

Il a 377 pages consacrées aux dépêches proprement dites, reçues ou envoyées par le ministre ou par ses agents.

[illegible]

LES PROJETS DE L'ALLEMAGNE.—Nous lisons dans le Courrier des Etats-Unis :

L'opinion souvent exprimée ici, que les menaces de l'Allemagne à la France ne sont pas aussi inoffensives que le pensent ou qu'affectent de le penser les journaux de Paris [illegible]

LE PROJET D'OPÉRA.—Nous apprenons que M. Pacilaure [illegible] a déjà commencé à recueillir des promesses d'abonnements pour le projet qu'il a formé d'amener une troupe lyrique française, l'automne prochain [illegible]

Nous remercions le révérend De Sennegy de l'envoi qu'il nous a fait d'un exemplaire de son livre sur la paroisse St-Michel du comté d'Acadie, dans la paroisse St-Jacques.

Nominations par le gouverneur.

E. M. Harris, ingénieur en chef de l'Etat de la Louisiane.
N. H. Wilson, inspecteur des poids et mesures pour la paroisse de l'Ascension.

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

Hier, nous avons remarqué que le bureau de Mr W. H. Barnett, courtier, rue St. Charles No 38, en face de l'hôtel St. Charles, [illegible] warrants. Mr Barnett achète des warrants de première main sur le comptoir et naturellement il peut offrir de plus grands avantages que d'autres. Nous engageons les personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes ou leurs licences à aller le voir.

340 billets entiers pour $3,000 !
340 billets entiers pour $3,000 !
340 billets entiers pour $3,000 !
340 billets entiers pour $3,000 !

APPEL ALSACIEN.—M. Jean Dollfus, député alsacien au reichstag, n'ayant pu, comme il en avait l'intention, prendre la parole dans la discussion du budget, [illegible]

Messieurs,

Permettez-moi de protester contre l'énormité du budget de la guerre, pour lequel on demande chaque année, par suite de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, des sommes toujours plus considérables. [illegible]

— JEAN DOLLFUS.

—Le Commercial Advertiser annonce, dit le Messager, que, sur la demande du maire de New York, la grande salle du Cooper Institute sera mise à la disposition du meeting relatif à l'Exposition universelle de 1878. [illegible]

MM. Gustave Fould et Armand d'Artois [illegible]

Paris, le 28 avril 1877.
G. FOULD. — COMTE P. DE CASSAGNAC.
ARMAND D'ARTOIS.

—On écrit de Madrid, le 30 avril, au Petit Marseillais : [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le club [illegible]

Hier on a appelé devant la cour du circuit [illegible] John King, porteur d'une police de la [illegible] 5 avril 1876. [illegible]

LE BUREAU DE SURVEILLANCE.

Nomination de l'Agent Fiscal.

Le Bureau de surveillance a adopté hier la résolution suivante qui a été présentée par Mr Bush et appuyée par le lieutenant gouverneur Wiltz. [illegible]

L'avocat-général. [illegible]

Affaire de l'enregistrement. [illegible]

Revue de la Maison d'Arrêt. [illegible]

Kinsella révoqué. [illegible]

Hauteur du Lac. [illegible]

Coups de canon. [illegible]

TEMPERATURE.—17 Mai 1877.
Thermomètre de C. DUBREUIL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

ANGLETERRE.—Le Times [illegible]

Les Mormons.—Le New York Herald [illegible]

—Le Morning Advertiser publie la dépêche suivante : "Berlin, 30 avril. [illegible]"

DIFFAMATION ENVERS LA MÉMOIRE DES MORTS.—[illegible]

HÉRAULT.—[illegible]

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 1er mai.

Au commencement de la séance M. le président donne lecture de la démission déjà publiée. [illegible]

M. le Président : M. Leblond a déposé une demande d'interpellation [illegible]

(Communiqué.) [illegible]

(Communiqué.)

A messieurs les éditeurs de l'Abeille. [illegible] à l'ÉTOILE ROUGE [illegible]

Entrepôt de Tapis. [illegible]

Maladies de l'Œil et de l'Oreille. Dr O. BEARD, Oculiste. No 140 rue du CANAL.

Avis. [illegible]

Femme de chambre. [illegible]

Bière Bordeaux. [illegible]

MILWAUKEE LAGER BEER [illegible]

R. A. PEYROUX [illegible]

Prix Réduits.

La Nouvelle Machine Modèle PERFECTIONNÉE.

"La FAVORITE de la Famille."

[illegible]

Prix Grandement Réduits.

[illegible]

WEED SEWING MACHINE CO., [illegible] RUE DU CANAL, Nlle-Orléans, Louisiane.

LA MACHINE SINGER DE NOUVEAU EN TÊTE GRANDE RÉDUCTION Dans les Prix de la Célèbre MACHINE A COUDRE DE FAMILLE ! VOYEZ LA RÉDUCTION ! La Machine se vendait autrefois Soixante-Dix Dollars. Nous l'offrons maintenant pour Quarante Dollars ! Et tous les autres systèmes à des Prix également Bas !

La Compagnie de Manufacture de SINGER. R. E. RUNDLE, Agent. No. 91 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

Hôpital de Charité. [illegible]

Magnifique affaire ! [illegible]

Gardienne d'enfant. [illegible]

On demande. [illegible]

A. LE MORE, No 6 GALLIER COURT. [illegible]

Ed. PEYCHAUD, No 66 rue Royale. [illegible]

W. H. BARNETT, COURTIER, [illegible] de la rue ST-CHARLES. [illegible]

MEUBLES. Le stock entier de beaux meubles, [illegible] vendu, Au-dessous des prix des fabricants, AU MAGASIN DE D. [illegible] & CO. No 36 de la rue ROYALE.

$40 SAISON $40 De 1877 à BLADON SPRINGS, CHOCTAW COUNTY, ALABAMA. [illegible]

LES PIANOS PLEYEL [illegible] PLEYEL, WOLFF & CO., [illegible]

Pianos droits de Chickering.

[illegible] PHILIP WERLEIN, [illegible] rue Baronne, Nlle-Orléans.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE Importateur de Médicaments Patentés Français. [illegible]

JOSEPH BAYLE, Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE, IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES, 49, RUE DE CHARTRES. [illegible]

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE — DE — FAURE & MAILHO, BORDEAUX. [illegible]

J. MANDIN & Cie., NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 37 rue Decatur - - - - Nouvelle-Orléans. GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT [illegible] LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT. SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS, 26 rue Bienville Vor MAIGNAN. Nlle-Orléans.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL. [illegible] MERCIER & DE SMET, Sole Agents, 48 Decatur St. [illegible]

ATTENTION ! E. ANDRIEU - - - 180 Poydras. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 17 MAI—CLASSE NO 117. [illegible]

L. GIROT. Marchand-Tailleur. [illegible]

Guérison des Maladies Chroniques. Dr. O. TESTUT, [illegible] CONSULTATIONS TOUS LES JOURS.

J. VERGNOLE, [illegible] IMPORTATEUR DE VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE. [illegible]

CHAS. E. KELLS ET M. VIER. [illegible]

BITTER DES ARABES [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL. H. R. PICCALUGA. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

Mme J. VILLIO, [illegible] 266 RUE DE CHARTRES 266 [illegible]

A vendre. [illegible] A. THOMSON & CO.

A vendre ou à louer à Mandeville. [illegible]

A LOUER. [illegible]